

Image not found or type unknown



Délai de réponse d'un employeur à une RAR

Par **tonilu**, le **17/12/2019** à **09:39**

Bonjour

j'ai Adressé 2 RAR à mon employeur pour d'une part lui réclamer un arriéré de 2 ans d heures supplémentaires et congés payés en accident de travail et d autre part l aviser de mon rendez vous pour la visite de reprise

Quel délai à t il pour me répondre

Cordialement